



**Réunion du Conseil exécutif national  
Vendredi 28 septembre 2018  
Bureau national (salle de conférence 1967), 4<sup>e</sup> étage  
100, rue Queen, Ottawa (Ontario)**

**PROCÈS-VERBAL**

**Présences** : G. Phillips (président), N. Bois, A. Coles, M. Dyck, H. Delnick, N. Giannakoulis (*par téléconférence en matinée*), G. Kopytko, F. Lord, K. Mansfield, A. Picotte, M. Stiermann (*par téléconférence en matinée*), A. Trau

**Personnel** : J. Courty, Debbie Cooper (*conseillère juridique de l'ACEP*), C. Danik, K. Stoodley, C. Vézina

**Par téléconférence** : A. Nemeč et E. Venditti

**Absences excusées** : O. Alarie, H. Collins

**1. Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance officiellement ouverte à 9 h 3 et après l'appel nominal, il constate l'atteinte du quorum.

**1.1 Examen de l'ordre du jour**

On procède à un examen rapide de l'ordre du jour.

Adoption de l'ordre du jour de la réunion du CEN, dans sa version amendée.

**Proposée par** : N. Bois

**Appuyée par** : K. Mansfield

**Abstentions (2)**                      **Vote à main levée : ordre du jour adopté à l'unanimité.**

**1.2 Examen du procès-verbal de la réunion publique antérieure du CEN  
(29 juin 2018)**

Aucun commentaire n'est fait ni aucune modification exigée.

Approbation du procès-verbal de la réunion publique du CEN du 29 juin 2018, sans modification

**Proposée par :** H. Delnick

**Appuyée par :** F. Lord

**Abstentions (2)**

**Vote à main levée : procès-verbal approuvé à l'unanimité.**

*\*Des imprimés des procès-verbaux des séances à huis clos de la réunion du 29 juin 2018 et de la réunion extraordinaire du 13 août 2018) sont alors distribués. On rappelle qu'il est primordial que les dossiers rouges restent en tout temps dans la salle de réunion. Pour assurer la sécurité de ces documents sensibles, il est impératif de faire preuve de prudence. Le président énonce les conséquences du défaut de se conformer à cette directive, rappelant que la première transgression entraînera un avertissement et la deuxième, l'imposition d'une sanction. À la troisième infraction, le CEN sera saisi de l'affaire et devra décider de la peine à imposer pour ces violations répétées.*

### **1.3 Examen du procès-verbal de la séance à huis clos antérieure du CEN (29 juin 2018)**

On accorde aux membres du CEN cinq minutes pour examiner le procès-verbal de la séance à huis clos qui leur a été distribué. Des éclaircissements sont demandés concernant un point de terminologie (« *processus humain* »). L'adoption du procès-verbal de la séance à huis clos du 29 juin sera reportée à la prochaine réunion en attendant la validation du texte (*car il se peut qu'on ait voulu écrire « processus juridictionnel »*)

*(N. Giannakoulis se joint à la réunion par téléconférence à 9 h 22.)*

*\*On distribue des imprimés de la Politique sur la sécurité et la protection des renseignements personnels pour examen. On demande aux membres du CEN d'apposer leurs initiales sur chaque page du document, de le signer et de le renvoyer à C. Vézina. On signale une erreur mineure dans la traduction du document; cette erreur sera corrigée.*

### **1.4 Examen du procès-verbal de la réunion extraordinaire à huis clos du CEN (13 août 2018)**

On accorde aux membres du CEN dix minutes pour examiner le procès-verbal de la réunion extraordinaire du CEN qui leur a été distribué. Une interrogation est soulevée quant à l'interprétation d'une phrase (*à la page 3*) par rapport à l'avis juridique donné par M<sup>e</sup> Chuck Hofley; on demande par conséquent que le texte soit affermi et que le procès-verbal du 13 août soit révisé par les conseillers juridiques avant son adoption. Or, bien qu'il soit envisageable de soumettre le document à l'examen des conseillers juridiques, cette décision entraînerait des coûts supplémentaires en plus de se situer en marge des pratiques courantes.

Le président décrit le processus interne de révision, confirme qu'une modification a été faite (*par le président et la secrétaire*) à cette section particulière du procès-verbal original soumis par le preneur de notes et explique la raison de cette révision. Comme le prévoit

l'ordre du jour, le président reporte l'examen de ce point à la séance de l'après-midi, lors de laquelle il sera demandé à M<sup>e</sup> Hofley d'examiner le procès-verbal de la réunion extraordinaire pour confirmer sa recommandation et résoudre la question.

## **2. Points de décision**

### **a) Approbation de la création d'une section locale pour les membres civils du groupe EC et les fonctionnaires des groupes EC et TR de la GRC**

Résolution d'approbation de la création d'une section locale pour les membres civils du groupe EC et les fonctionnaires des groupes EC et TR de la GRC

**Proposée par :** A. Picotte

**Appuyée par :** K. Mansfield

**Abstention :** (1)

***Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité.***

### **b) Approbation des candidatures bénévoles au Comité de négociation collective pour le groupe BdP**

Conformément à l'article 14 des Statuts et à la procédure prévue au paragraphe 7.1 des Règlements, les personnes suivantes se sont portées volontaires pour siéger au Comité de négociation collective du groupe BdP : Holly Porteous, Constance Naud-Arcand, Gabrielle de Billy Brown, Maxime Charron-Tousignant

Résolution d'adoption des candidats au Comité de négociation collective de Bibliothèque du Parlement

**Proposée par :** F. Lord

**Appuyée par :** N. Giannakoulis

**Abstention :** (1)

***Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité.***

### **c) Organigramme**

L'Association poursuit sa révision systématique de l'organigramme en adoptant une approche pragmatique. Bien qu'il faille s'attendre à une reclassification des divers postes, il n'y a pas d'annonce à faire pour l'instant.

***Mesure de suivi :*** J. Courty enverra l'organigramme par courriel à tous les membres du CEN.

## **3. Mesures de suivi découlant de la dernière réunion du CEN**

### **I. Publication sur le site Web d'un message de bienvenue adressé au nouveau groupe DBP : Terminée**

*\*C'est à ce moment qu'on présente au CEN la conseillère juridique nouvellement engagée en interne, M<sup>e</sup> Debbie Cooper.*

**II. Rencontre entre le Conseil du Trésor et le président de l'ACEP concernant l'impartition du sondage SAFF :** le mois dernier, le président a rencontré Sandra Hassan (*SMA, Rémunération et relations de travail au Conseil du Trésor*) pour l'informer des préoccupations suscitées par l'impartition du sondage SAFF et l'omission de consulter Statistique Canada. Dans un courriel de suivi, Mme Hassan a énoncé la position du CT, à savoir qu'un processus adéquat de consultation avait été mené et que toutes les préoccupations avaient été réglées. Le président confirme qu'un courriel a été envoyé aux membres du CEN le 5 février pour les inviter à faire connaître leurs commentaires au sujet du sondage SAFF; toutefois, il est d'accord pour dire qu'aucune participation active n'a eu lieu et que le moment de la consultation a été mal choisi, car le CT avait déjà pris ses décisions et que la nouvelle programmation avait été appliquée.

Les membres du CEN ont suggéré plusieurs stratégies réalisables, dont la conception d'un sondage supplémentaire, le lancement d'une campagne médiatique, voire la tenue d'une nouvelle rencontre avec Mme Hassan pour lui réitérer que, comme en témoigne l'expérience passée, l'élaboration conjointe (*employeur-syndicat*) du sondage SAFF mené par Statistique Canada est essentielle au succès de l'exercice.

Résolution portant que le CEN demandera au président d'inviter les syndicats à procéder collectivement à un sondage distinct parallèlement au SAFF, et ce, à chaque année.

**Proposée par :** M. Stiermann

**Appuyée par :** N. Giannakoulis

**Discussion :** Les membres du CEN se penchent sur ce qu'impliquerait le fait de procéder à un sondage distinct, échangeant leurs points de vue et soulignant les facteurs à prendre en considération. Les principales réserves évoquées se rapportent aux coûts ainsi qu'aux risques de sécurité accrus que suppose l'impartition de cette responsabilité à des tiers (*propriété, utilisation et protection des microdonnées sur des personnes, mesures d'atténuation des risques, protection des renseignements personnels, etc.*).

**Contre :** tous

**Abstentions (3)**

***La résolution est rejetée.***

**Mesures de suivi :** Le président communiquera avec les présidents des autres syndicats pour leur demander leur avis, en tenant compte de tous les commentaires et réserves émis. De plus, on étudiera la possibilité de soumettre cette question au nouveau Groupe de travail analytique.

**III. Le directeur des politiques et l'avocat général examineront le Guide d'information à l'intention des étudiants :** compte tenu des changements mineurs proposés par les membres du CEN et la conseillère juridique, M<sup>e</sup> Debbie Cooper, le guide est considéré comme un projet en cours d'exécution.

**Mesure de suivi :** D. Cooper effectuera la révision du guide (*que l'on suggère de renommer « Guide du délégué syndical »*) et présentera le document définitif au CEN pour approbation lors de la prochaine réunion

## **PAUSE-SANTÉ**

### **4. Points de discussion**

**4.1 Le point sur Phénix :** C. Vézina traite des mesures prises jusqu'à présent pour remédier à la situation liée à Phénix et de l'aide offerte aux membres. Des efforts soutenus sont faits pour faire progresser les 180 griefs reçus ; en revanche, malgré la diminution considérable des appels téléphoniques, le processus est lent et la frustration demeure. Les membres qui ont de la difficulté à être payés à cause de Phénix sont désormais invités à contacter leur ART en interne.

Au niveau du CNM, un comité mixte de communication relatif à Phénix a été mis sur pied et ses membres doivent se réunir le 4 décembre pour discuter des dommages-intérêts compensatoires qui seront versés aux membres par le Conseil du Trésor et des moyens d'assurer la cohérence des communications. Autre groupe nouvellement formé, le groupe de travail consultatif sur le système Phénix de la prochaine génération, qui réunit les quatre présidents des plus importants syndicats de la fonction publique, aura pour mission de réfléchir et d'amorcer les travaux sur le processus de consultation relatif à la solution de prochaine génération censée remplacer Phénix (par des systèmes RH Phénix+), ce qui permettra d'acquérir une meilleure compréhension des services de RH, talons de paie, etc. D'une durée de trois heures, le premier atelier s'est tenu la semaine dernière à Vancouver et le président de la section locale, Garth Mullins, y a assisté. Plusieurs autres ateliers seront organisés d'un bout à l'autre du pays. Dans l'intervalle, le Conseil du Trésor travaillera à la constitution d'une liste d'exigences qui devront être satisfaites par le nouveau système.

Les membres du CEN et les délégués syndicaux qui souhaitent assister à l'atelier et y représenter l'ACEP sont invités à signaler leur intérêt. G. Kopytko, A. Coles, A. Trau, M. Dyck, N. Bois, K. Mansfield et A. Picotte se portent volontaires. On demande à ce qu'un avis soit publié sur le site Web pour mettre les membres au courant.

**Mesures de suivi :** Le président enverra la liste des volontaires au Conseil du Trésor. En outre, D. Cooper et Kurt Stoodley travailleront ensemble à la rédaction d'un exposé de principes ou d'un résumé faisant état des initiatives et des efforts qui ont été mis en œuvre jusqu'ici.

**4.2 Le point sur les négociations collectives :** C. Danik explique que le Comité de négociation TR a rencontré le Conseil du Trésor la semaine dernière pour discuter des offres présentées. On examine actuellement les offres de l'employeur et la prochaine rencontre est prévue pour la fin du mois d'octobre. Nous espérons que les négociations se

concluront rapidement par une entente. Dans le cas contraire, il nous faudra envisager de confier à un arbitre la tâche de dénouer l'impasse.

Le Comité de négociation EC s'est réuni en septembre. Une proposition globale sur la paie et l'administration de la paie est sur le point d'être achevée; elle sera présentée à la table dès qu'elle sera prête. Le Comité EC se réunira de nouveau le 3 octobre pour choisir les membres de l'équipe de négociation. Par ailleurs, le Comité et le Conseil du Trésor ont convenu de se rencontrer le 19 octobre, puis une nouvelle fois en décembre.

DBP : L'employeur a convenu, en principe, d'engager rapidement des discussions pour parvenir à un règlement rapide. Les discussions se poursuivront lors de la prochaine rencontre avec le représentant du DBP, qui doit avoir lieu dans deux semaines.

BdP : La Convention collective expirera à la mi-décembre. Une équipe de négociation a été constituée et un négociateur sera bientôt désigné. Les négociations devraient débuter dès l'an prochain.

Négociations collectives : C. Danik donne un compte rendu du dernier colloque des agents négociateurs du CNM, qui s'est déroulé à Montréal. Les agents négociateurs y ont discuté du déroulement et des résultats auxquels ils s'attendaient pour le cycle de négociation en cours. Divers aspects ont été soulevés, notamment ceux du calendrier et du moment où la question salariale sera abordée à la table des négociations. Lors du colloque, l'ACEP a exposé en quoi consiste la structure de rémunération en cours de négociation pour le groupe EC : cette structure vise à mettre en place des stratégies simples et innovantes pour régler divers problèmes liés à la rémunération et éviter les paiements rétroactifs de salaire.

On demande au CEN d'envisager la possibilité de donner un siège à l'unité de négociation DBP et d'étudier la manière de fonctionner avec eux à la vice-présidence. Ce point sera inscrit à un ordre du jour à venir.

*(N. Giannakoulis quitte la conférence téléphonique à 11 h 30 et se joint de nouveau à la réunion à 11 h 47.)*

Enfin, si un syndicat devait décider de déclencher une grève parce que les parties se trouvent dans une impasse à la table de négociation, il se pourrait que nous ayons à communiquer avec les sections locales pour qu'elles encouragent leurs membres à se tenir prêts à présenter leurs cartes d'adhérent de l'ACEP.

**Mesure de suivi :** Il est demandé de rédiger un communiqué pour rappeler gentiment aux sections locales d'encourager leurs membres à avoir leurs cartes d'adhérent en main en cas d'adoption d'une mesure de grève. Les membres qui ont égaré leur carte devraient s'adresser au Bureau national pour obtenir une nouvelle carte.

*\*À ce stade de la réunion, la question du processus de révision et de réception des procès-verbaux du CEN est soulevée et il est demandé de réexaminer ce point. La résolution suivante est proposée :*

Il est résolu qu'à partir de maintenant, les procès-verbaux soient présentés au CEN dans l'état où ils ont été consignés, étant entendu qu'ils pourront faire l'objet de modifications si des divergences sont relevées.

Il est en outre résolu que les procès-verbaux ne doivent pas être modifiés ou corrigés avant d'être présentés au CEN.

**Proposée par** : H. Delnick

**Appuyée par** : G. Kopytko

*(M. Stiermann quitte la conférence téléphonique à 11 h 58.)*

**Discussion** : Les membres du CEN débattent plus amplement de la question et certains font part de leur appréhension concernant la possibilité que des changements de fond puissent être apportés aux procès-verbaux et en modifier le sens. Par souci de transparence, on demande au président de prendre des mesures proactives afin d'avertir le CEN qu'une modification de cette nature est envisagée avant d'y procéder.

*\* J. Courty distribue alors des imprimés du procès-verbal non révisé de la réunion extraordinaire à huis clos du CEN.*

En réponse à l'intervention précédente, le président rappelle que les procès-verbaux ne sont pas un compte rendu mot à mot des réunions, mais plutôt un résumé de son contenu sujet à l'interprétation du preneur de notes; par conséquent, ils ne deviennent officiels qu'après avoir été examinés et révisés par le ou la secrétaire. C'est ce processus qui est suivi depuis toujours et le président assure qu'il ne s'agit pas d'une tentative de contourner la procédure.

**2 voix pour,**

**8 voix contre, 2 abstentions**

***La résolution est rejetée.***

**Mesure de suivi** : À titre de solution à court terme, les procès-verbaux seront soumis sous une forme permettant le suivi des modifications afin que les membres du CEN puissent repérer les passages supprimés. Les renseignements sensibles qui ne doivent pas apparaître dans les procès-verbaux des réunions publiques seront indiqués par le président en personne au cours de la réunion plutôt que par courriel.

**4.3 Examen des politiques** : Si le temps le permet, ce point sera examiné à la prochaine réunion.

## **PAUSE DU DÎNER**

*(E. Venditti se joint à la réunion pendant l'heure du dîner.)*

*(M. Stiermann se joint de nouveau à la réunion à 13 h, cette fois en personne.)*

## **5. Questions abordées à huis clos**

*(Le point n° 5 de l'ordre du jour est examiné à huis clos.)*

## **PAUSE-SANTÉ**

### **6. Comptes rendus des comités**

#### **6.1 Comité des finances**

Un rapport sera présenté à la réunion d'octobre du CEN.

#### **6.2 Sous-comité des RH**

Un compte rendu sera présenté à la réunion d'octobre du CEN.

#### **6.3 Comité des Statuts et des Règlements**

Un compte rendu sera présenté à la réunion d'octobre du CEN.

#### **6.4 Comité des candidatures et des résolutions**

Un compte rendu sera présenté à la réunion d'octobre du CEN.

### **7. Rapports**

#### **7.1 Rapport de la présidence :**

Un rapport sera présenté à la réunion d'octobre du CEN.

**7.2 Rapport de la vice-présidence :** Un rapport sera présenté à la réunion d'octobre du CEN.

**7.3 Rapport de la Direction des services professionnels :** Un rapport sera présenté à la réunion d'octobre du CEN.

**7.4 Rapport de la Direction des politiques :** Un rapport sera présenté à la réunion d'octobre du CEN.

### **8. Levée de la séance**

Résolution de levée de la séance du CEN

**Proposée par :** le président      **Vote à main levée :** *résolution adoptée à l'unanimité.*

**La séance est levée à 17 h 27, HAE.**

\* \* \* \* \*

*Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le<sup>28</sup> septembre 2018.*

**APPROUVÉ PAR :**

\_\_\_\_\_  
Président du CEN

\_\_\_\_\_  
Date